

Vibre!

Le Festival
des Quatuors à Cordes
de Bordeaux

2023 - Résidence de Quatuors à Cordes et
Atelier de professionnalisation

Appel à candidature

1. Vibre ! Festival et Concours International de quatuors à cordes de Bordeaux

Vibre ! est à la fois le Concours International de quatuors à cordes de Bordeaux qui se déroule tous les trois ans (prochaine édition en 2025) ainsi qu'un festival annuel consacré au quatuor à cordes. Tous deux sont organisés par l'association Quatuors à Bordeaux.

En 2023, Vibre! le Festival des quatuors à Cordes se déroulera du 26 mai au 11 juin.

Créé en 1999 par le violoncelliste Alain Meunier et Bernard Lummeaux, le concours qui a lieu tous les trois ans s'est établi comme une référence internationale dans le paysage de la musique de chambre.

Plusieurs des plus grands quatuors à Cordes au monde (les quatuors Belcea, Ebène, Leonkoro et auparavant les quatuors Ysaÿe ou Hagen) y ont été révélés.

Depuis 2020, le Quatuor Modigliani s'en est vu confier la direction artistique, et Julien Kieffer, la direction générale.

2. La Résidence

1. Contenu de la Résidence :

La Résidence aura lieu à Bordeaux du 27 mai au 4 juin 2023 (master-classes et ateliers de professionnalisation) pour quatre quatuors sélectionnés :

- Master-classes avec le Quatuor Modigliani du 27 mai au 4 juin 2023
- Master-classes avec le Jérusalem Quartet le 3 juin 2023
- Enregistrement d'un mouvement de quatuor dans des conditions professionnelles supervisé par Hugues Deschaux, ingénieur du son et un membre du Quatuor Modigliani
- Un Atelier/écoute sur l'histoire de l'interprétation avec Jean-Michel Molkhov, musicologue (travail sur une oeuvre au choix de chaque quatuor)
- Un atelier prévention des traumatismes et posturologie avec Tony Zangui (kinésithérapeute de nombreux musiciens et des danseurs de l'Opéra de Paris)
- Atelier avec des avocats du barreau de Bordeaux, concernant la propriété industrielle et intellectuelle (comment être propriétaire de son nom...), mais aussi la manière de présenter un projet, parler en public...

2. Les obligations de l'association Quatuors à Bordeaux :

- Chaque jeune quatuor recevra un forfait de transport de 500€ (par quatuor).
- L'hébergement est pris en charge par l'association Quatuors à Bordeaux, du 27 mai au 5 juin 2023
- Un forfait pour les repas sera accordé à chaque quatuor, du 27 mai au 5 juin 2023.

3. Les obligations des jeunes quatuors :

- Être présents sur le lieu de résidence le 27 mai 2023 avant 16h jusqu'au 5 juin au matin
- Se produire lors d'un concert-rencontre (30 minutes de musique + 30 minutes d'échanges) à vocation sociale et de médiation culturelle.
- Adresser à "Quatuors à Bordeaux" une liste de 2 oeuvres qu'ils souhaitent travailler pour les master-classes et pour l'atelier sur l'histoire de l'interprétation animé par Jean-Michel Molkhou.

3. Conditions générales d'admission

La résidence est ouverte aux quatuors à cordes de toutes les nationalités.

Chaque membre des quatuors candidats doit avoir moins de 35 ans à la date du 27 mai 2023 (inclus).

Quatre jeunes quatuors seront sélectionnés sur candidature.

4. Modalités et délais d'inscription

L'inscription au festival Vibre ! se fait uniquement en ligne et exige pour être réputée complète de :

a. Remplir le formulaire d'inscription en ligne en suivant le lien :

[Formulaire Vibre ! 2023](#)

b. Déposer, pour chaque quatuor, les documents et les éléments au moyen du formulaire d'inscription, à savoir :

- Une copie de pièce d'identité de chaque membre du quatuor (carte nationale d'identité ou passeport)
- Une biographie présentant le quatuor, ses projets passés et futurs et incluant des éléments biographiques concernant les membres qui le constituent
- 2 photographies récentes en HD (300 dpi) du quatuor (formats horizontal et vertical)
- 1 lettre de recommandation du quatuor spécifiquement rédigée en vue de la résidence par une personnalité reconnue du monde de la musique
- 2 Fichiers vidéo contenant un enregistrement récent de :
 - un quatuor de votre choix de W. A. Mozart, F. J. Haydn, L. van Beethoven, F. Schubert ou F. Mendelssohn
 - un deuxième quatuor de votre choix.

Tous les documents demandés et mentionnés ci-dessus, y compris les fichiers vidéo par lien direct, doivent être reçus par l'intermédiaire du formulaire Google Form au plus tard à 23h59 le vendredi 10 février 2023.

Toutes questions complémentaires pourront être soumises à l'adresse de courriel suivante : production@quatuorsabordeaux.com

Les fichiers vidéo doivent être accompagnés d'une déclaration d'auto-certification indiquant la date et le lieu des enregistrements. Les demandes partiellement remplies ou envoyées après la date limite ne seront pas acceptées.

5. Procédure de sélection et d'admission

Sur la base des documents reçus, les membres du Quatuor Modigliani, directeur artistique de "Quatuors à Bordeaux", sélectionneront, à leur seule discrétion, un nombre maximum de quatre formations de quatuors à cordes.

La notification de la sélection sera communiquée par courriel à l'adresse indiquée dans le formulaire d'inscription au plus tard le dimanche 24 février 2023, et publiée sur le site du festival Vibre ! Le Quatuor Modigliani évaluera les candidats en s'appuyant sur les éléments requis lors de l'inscription. Il sera souverain dans le choix des candidats appelés à participer à la résidence.

6. Compétence légale

a. Le règlement existe en deux langues (Français et anglais) étant toutefois entendu que seul le texte en français a valeur de base légale.

b. L'association Quatuors à Bordeaux se réserve le droit, dans tous les cas et à son entière discrétion, de décider d'annuler la résidence et de prendre toute décision afférente au déroulement des événements et à la participation des candidats.

c. En cas d'éventuel litige d'ordre juridique, la compétence est attribuée aux tribunaux de Bordeaux.

7. Organisation

L'organisation de la résidence est prise en charge par l'Association Quatuors à Bordeaux :

Association Quatuors à Bordeaux

Association loi de 1901

N° de SIRET : 422 438 275 00014

Siège social : 71 rue de Saint-Genès, 33000 Bordeaux (France)

Bureau : 71 rue de Saint-Genès - 33000 Bordeaux

Direction artistique - Quatuor Modigliani

Amaury COEYTAUX, Loïc RIO, Laurent MARFAING, François KIEFFER

Direction générale - Julien KIEFFER

Déléguée générale - Chantal MARTIN-PARDIGON

Assistante de production : Angélique JULIA

Conseil d'administration de l'association Quatuors à Bordeaux :

Co – Présidente : Élisabeth VIGNÉ

Co – Président : François HENROT

Vice-Présidents : Jean François MOUEIX et Antoine TCHEKHOFF

Secrétaire Général : Bernard LUMMEAUX

Trésorier : Charles CHEVALLIER

Membres : Pierre-Marie CHAUVIN, Thierry FOUQUET, Alain MEUNIER, Alain PICHON
et Daniel PICOTIN

8. Règles générales et traitement des données personnelles

Cet appel à participation et les formulaires correspondants sont publiés sur la page suivante :

<https://vibrefestival.com/sinscrire/>

L'envoi de la candidature implique l'acceptation du présent avis dans son intégralité. L'envoi des pièces jointes vaut autorisation d'utiliser le matériel soumis de la manière que les organisateurs jugeront appropriée à des fins promotionnelles. La décision de Quatuors à Bordeaux concernant la sélection, l'application et l'interprétation du présent appel à participation est définitive. Conformément à l'art. 13 du GDPR n° 679/16 tel que modifié et complété, les données personnelles fournies et collectées dans le cadre de cet appel à participation seront utilisées uniquement dans le cadre et aux fins du présent document.